

## Règlement des « Trophées du Forum Economique Fès Meknès » Edition 2018

### Sommaire

Préambule

Article 1: Organisateur

Article 2: Catégories récompensées

Article 3: Conditions de participation

Article 4 : Jury

Article 5:

Article 6: Confidentialité

Article 7: Modalités d'obtention et de dépôt des dossiers de candidatures

Article 8: Prix

Article 9: Calendrier des « Trophées du Forum Economique Fès Meknès »

Article 10: Cérémonie de remise des « Trophées du Forum Economique Fès Meknès »

Article 11: Communication des dossiers sélectionnés

Article 12: Usage promotionnel et commercial des droits d'image

Article 13 : Modalités de participation

Article 14: Modification et annulation du règlement

Article 15: Engagement des candidats

Article 16: Consultation et acceptation du règlement

Attestations sur l'honneur du candidat

## **Préambule**

Le règlement élaboré pour les trophées du Forum Economique Fes Meknès traduit la volonté des organisateurs d'instaurer des règles éthiques à même de garantir la transparence et l'égalité des chances pour tous les candidats.

Dans ce sens, le jury qui nommera les lauréats de l'édition 2018 s'engage à respecter les règles ci-dessous édictées.

### **Article1: Organisateur**

La Fondation du Forum Economique Fès Meknès (ci-après appelée « l'organisateur »), siégeant à Boulevard Chefchaoui, organise en collaboration avec la Chambre de Commerce d'Industrie et des Services de la région Fès Meknès du 28 Mai au 22 Juin 2018 inclus, un concours gratuit intitulé « Trophées du Forum Economique Fes Meknès » édition 2018 (ci-après désigné par « le Concours »).

Ce concours a pour but de mettre en lumière les réussites économiques, de promouvoir l'entreprise privée et de récompenser le dynamisme, l'ancrage territorial, et la contribution au développement dans la région Fès Meknès.

### **Article2: Catégories récompensées**

Les catégories des prix sont définies ci-dessous :

1. Le Prix: Export.
1. Le Prix du label Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
2. Le Prix du Développement durable
3. Le Prix de L'entreprise Féminine.
4. Le Prix de l'Excellence Touristique.
5. Le Prix du marketing innovant.
6. Le Prix de l'économie numérique.
7. Le Prix de la Qualité en Agro-Alimentaire.
8. Le Prix de l'innovation technologique.
9. Le Prix de la Start up et de la jeune entreprise.
10. Le Prix de l'Entreprise sociale.
11. Le Prix « de la TPE

Un prix pourra être remis à un ensemble de plusieurs sociétés si le jury souhaite récompenser une expérience réussie de collaboration net/ou de portage Grand groupe-PME-TPE, GIE ou Consortium d'exportation.

### **Article3: Conditions de participation**

Le concours est gratuit et ouvert, sans discrimination, à toutes les entreprises qui justifient des conditions ci-dessous :

- Avoir leur siège social domicilié dans le ressort territorial de la Région Fès Meknès.

- Justifier de deux années d'existence minimum à l'exception des prix adressés à la Jeuneentreprise, aux starts up et à l'innovation technologique
- Ayant adressé leur candidature au concours conformément aux stipulations du présent règlement.

Ces conditions sont cumulatives et déterminent l'éligibilité au concours.

#### **Article4: Le jury**

Le jury est constitué de 5 membres désignés par l'organisateur en raison de leur compétence, probité et professionnalisme.

Ils sont choisis en majorité dans le milieu de l'Entreprise et ses institutions représentatives.

La composition du jury peut être modifiée par l'organisateur, notamment si des membres sont portés défectueux.

Les membres du jury s'engagent à ne pas communiquer avec les participants de manière directe ou indirecte.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel : elles ne sauraient ouvrir lieu à contestation ou à débats.

Le Jury aura la charge d'étudier les dossiers, de désigner les nommés et le lauréat dans chacune des catégories.

L'attribution des prix se décide à la majorité simple des voix.

Le jury n'a pas à justifier les motivations de sa décision.

#### **Article5: Critères d'évaluation**

Pour l'attribution des « Trophées du Forum Economique Fès Meknès » Edition 2018, le jury tiendra compte des critères ci-après :

##### **Critères communs**

1. Créativité de la démarche entrepreneuriale ;
2. Cohérence globale, qualité et clarté de la présentation de la candidature ;
3. Pérennité de l'entreprise témoignant d'un succès durable et présentant un potentiel de croissance ;
4. Ancrage et dynamisme dans la région et impact en termes de création et maintien d'emplois et de partenariats locaux développés.

##### **Critères spécifiques**

Il appartiendra au jury de définir les critères et les indicateurs objectifs spécifiques d'évaluation des dossiers par catégorie de trophées.

#### **Article6: Confidentialité**

Toutes les informations communiquées par les candidats resteront confidentielles et leur contenu ne pourra être diffusé qu'aux seuls membres du jury, tenus aux règles de confidentialité les plus strictes. Dans le cadre des opérations de communication qui seront menées suite à la remise des trophées, les sociétés participantes devront préciser les éléments d'informations qu'ils ne souhaitent pas voir divulgués.

#### **Article7: Modalités d'obtention et de dépôt des dossiers de candidatures**

Le Concours est accessible exclusivement sur Internet à l'adresse suivante : [www.femefor.com](http://www.femefor.com)

Le formulaire d'inscription doit être rempli à l'adresse indiquée par le Participant.

Après inscription, les dossiers de candidature selon modèle établi sur le site doivent être déposés sur la rubrique « Les Trophées du Forum » sur le site web [www.femefor.com](http://www.femefor.com).

Les candidats peuvent joindre à leurs dossiers tout document (présentation, vidéo, articles) valorisant l'entreprise.

La participation à ce Concours implique l'acceptation totale et sans restriction ni réserve du présent règlement. Le non-respect des conditions de participation énoncées au Règlement entraînera la nullité de la participation.

La clôture des candidatures est fixée au 22 Juin 2018 à minuit.

Chaque dossier reçu par l'organisateur fait l'objet d'un accusé de réception adressé au participant par courrier électronique.

#### **Article 8: Prix**

Un trophée sera remis à chaque lauréat d'un des Prix du Forum Economique Fès Meknès. En complément, l'entreprise lauréate sera valorisée sur différents supports de communication (sites Internet FORUM, CCI, Région).

De même, l'entreprise pourra bénéficier d'une participation gratuite, en tant qu'exposant, sur les stands de l'organisateur pour l'édition 2019.

#### **Article 9: Calendrier des « Trophées du Forum Economique Fès Meknès »**

Le concours est organisé du 04 Juin 2018 (lancement de l'appel à candidature) au 22 Juin 2018 inclus (date limite de dépôt des dossiers de candidature).

Les délibérations du Jury et la sélection des lauréats auront lieu du 23 au 25 Juin 2018.

La cérémonie de remise des Trophées se déroulera lors du Forum qui se tient au Marriott Jnane Palace - Fès.

#### **Article 10: Cérémonie de remise des « Trophées du Forum économique Fes Meknès »**

À l'occasion du dîner de Gala, organisé le soir de l'inauguration du Forum Economique Fes Meknès, lors d'une cérémonie officielle, de hautes autorités institutionnelles accompagnées du Président de la Fondation récompenseront les gagnants des « Trophées du Forum Economique Fes Meknès ».

La cérémonie de remise devra contribuer à la notoriété et à la médiatisation des entreprises lauréates.

#### **Article 11: Communication du dossier sélectionné**

La communication sur le dossier sélectionné, notamment lors de la cérémonie de remise du trophée, s'effectuera sur la base des informations recueillies dans les dossiers de candidatures sauf mention contraire de l'entreprise.

Le jury contactera la société lauréate au plus tard le 26 juin 2018.

Le lauréat ne pourra communiquer sur sa sélection par le jury avant la remise officielle du Prix.

#### **Article 12: Usage promotionnel et commercial des droits d'image**

L'entreprise titulaire d'un trophée pourra faire figurer sur tous ses documents (papier à en-tête, Publicité ...) le logo et la mention « Lauréat du Trophée du Forum Economique Fes Meknès ».

L'organisateur

se réserve le droit d'utiliser les noms, logos et images de la société récompensée, et dans

le cadre de sa communication inhérente à ses activités et notamment à celle liée au concours, pendant les deux années qui suivent la remise du trophée.

#### **Article 13: Modalités de participation**

La participation aux « Trophées du Forum Economique Fes Meknès » édition 2018 est gratuite.

Les frais afférents à la présentation de la candidature sont à la charge des candidats participants et aucun remboursement ne sera effectué.

Tout candidat ne peut présenter qu'un seul dossier.

Tout dossier portant des informations fausses sera considéré comme nul.  
Toute société en relation directe avec l'organisation de l'évènement (partenaires de l'édition) ne peut prétendre à une candidature.

#### **Article 14 : Modification et annulation du règlement**

Les organisateurs se réservent tout droit pour annuler ou modifier le présent règlement dicté par les circonstances ou un cas de force majeure. Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge, ni aucune contrepartie exigée de quelque nature que ce soit ne pourra être retenue contre les organisateurs.

En cas de modification du présent règlement, les organisateurs s'engagent à en faire parvenir latenuer aux candidats, au plus tard dans les quinze jours avant la tenue des évaluations, par courrier recommandé avec accusé de réception.

#### **Article 15: Engagement des candidats**

Tout candidat aux «Trophées du Forum Economique Fes Meknès»:

- S'engage à accepter les trophées sous sa forme attribuée ;
- S'engage à prendre connaissance et accepter sans réserve le présent règlement ;
- S'engage sur l'honneur à garantir la véracité des informations qu'il fournit dans le dossier de candidature.
- Renonce à tout recours concernant les conditions d'organisation du concours, les résultats et les décisions des jurys.
- S'interdit toute réclamation ou demande de dédommagement en cas de modification, report ou annulation de la manifestation.
- Autorise par avance les organisateurs et partenaires à publier leur nom, adresse et photographie, à réaliser tout support qu'il pourrait utiliser dans toute manifestation liée au présent concours sans que cette publication ou utilisation puisse ouvrir d'autres droits que ceux des récompenses gagnées.
- S'engage à être présent lors de la cérémonie de remise des prix (il pourra être représenté en cas de force majeure).
- Renonce à revendiquer tout droit sur leur image et fait leur affaire de tout problème qui pourrait surgir de la publicité faite par le biais des «Trophées du Forum Economique Fes Meknès» autour de leur réalisation.

#### **Article 16: Consultation et acceptation du règlement**

Le présent règlement est déposé chez :  
Société Civile Professionnelle d'Avocats  
HAZZAZ et OUZZANI  
38, Bureaux Salma II, Bd Mohamed V  
5<sup>ème</sup> étage, bureau n° 19 FES

La participation à ce concours implique l'entière acceptation du présent règlement.

**Attestation sur l'honneur du candidat**

Je

soussigné(e).....

.....

représentant de la société.....

souhaite participer aux « Trophées du Forum Economique Fès Meknès » Edition 2018

Je certifie avoir pris connaissance du règlement général du prix « Trophées du Forum Economique Fès Meknès » Edition 2018 et déclare l'accepter dans son intégralité.

Les informations que j'indique dans le dossier de candidature et dans les documents éventuellement joints sont exactes et conformes à la réalité. J'autorise le jury à procéder à toutes les vérifications jugées utiles à l'examen de mon dossier.

En participant à ce trophée, j'm'engage, sauf cas de force majeure, à être présent ou à me faire représenter lors de la cérémonie de sa remise qui se déroulera sur la soirée des trophées du Forum en juin 2018.

Dans le cas où mon dossier n'est pas retenu parmi les lauréats, j'm'engage à ne demander aucun e contrepartie à l'organisateur du Forum.

A.....le

.....

Signature précédée de la mention «

Bon pour accord»: **Lu et approuvé**